

Service des Questions Juives
et des Sociétés Secrètes.

14 FEV 1942

Le Préfet de Constantine,

à Monsieur le GOUVERNEUR GENERAL de l'ALGERIE

Direction des Questions Juives et des
Sociétés Secrètes

ALGER

Objet: Création d'un service des Questions Juives et des
Sociétés Secrètes.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en raison du nombre important de textes concernant les affaires juives et les Sociétés secrètes ainsi que de la multiplicité des questions à étudier, j'ai été amené à créer un service des questions juives et des Sociétés Secrètes.

Son installation a été effectuée dans deux bureaux de la Préfecture mais les crédits dont je dispose pour l'achat de matériel ne m'ont point permis de lui affecter le mobilier qui s'avère indispensable. Le classement et la conservation des documents dont un certain nombre présente un caractère confidentiel rend nécessaire une armoire ou un classeur fermant à clé. Deux tables-bureaux sont également à prévoir.

Par ailleurs...

15/07/2014

Par ailleurs, l'obligation de doter ce service des instructions disséminées dans les différentes divisions ou insérées aux journaux officiels représente un travail de dactylographie qui ne peut être assuré pendant les heures normales de service.

Il s'ensuit qu'une certaine somme doit être prévue pour la rémunération d'heures de travail supplémentaires.

Dans ces conditions, je vous serais reconnaissant de vouloir bien examiner la possibilité de me faire déléguer dans le plus bref délai qu'il vous sera possible un crédit de 10.000 francs.

Le Préfet,

15/07/2014